

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au 732, rue Jetté à Saint-Liguori, le mardi 10 octobre 2023 à 20 heures. La séance est présidée par madame la mairesse, Ghislaine Pomerleau. Sont également présents à cette séance :

Madame la conseillère :	Sophie Desrosiers
Messieurs les conseillers :	Claude Bélisle Sylvain Loyer Pierre-Luc Payette Serge Rivest Jean Bourgeois

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à la séance monsieur Benoît Grimard, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023
- 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2023
4. GESTION ADMINISTRATIVE
- 4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION D'UTILISATION SERVICE D'APPROVISIONNEMENT EN NUMÉRAIRE
- 4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA SOUMISSION POUR L'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES
5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE
- 6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER
7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU
8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
10. LOISIRS ET CULTURE
11. SÉCURITÉ PUBLIQUE
12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 heures et présidée par madame Ghislaine Pomerleau, mairesse de Saint-Liguori. Monsieur Benoît Grimard directeur général et greffier-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

2023-199

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur Serge Rivest,



Appuyé par monsieur Jean Bourgeois,

Et résolu :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-200

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et par conséquent, il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par madame Sophie Desrosiers,
Appuyé par monsieur Sylvain Loyer,

Et résolu :

QUE LE conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-201

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et par conséquent, il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par monsieur Pierre-Luc Payette,
Appuyé par monsieur Sylvain Loyer,

Et résolu :

QUE LE conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2023.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. GESTION ADMINISTRATIVE

2023-202

4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION D'UTILISATION SERVICE D'APPROVISIONNEMENT EN NUMÉRAIRE

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle procédure de Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE cette procédure ne permet plus l'émission d'un chèque pour la petite caisse;

Il est proposé par monsieur Claude Bélisle,
Appuyé par monsieur Serge Rivest,



Et résolu d'autoriser la mairesse madame Ghislaine Pomerleau et le directeur général et greffier-trésorier monsieur Benoît Grimard à signer tous les documents pour donner effet à cette résolution.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-203

4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA SOUMISSION POUR L'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE le mandat de gestion de l'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et usée doit être renouvelé;

CONSIDÉRANT QUE la firme Nordikeau a déposé une offre de service pour la période finissant le 31 décembre 2023;

Il est proposé par monsieur Sylvain Loyer,
Appuyé par monsieur Claude Bélisle,

Et résolu d'octroyer le contrat à la firme Nordikeau pour un montant de deux mille trois cent soixante-dix (2 370 \$) dollars par mois pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de cinq cent trente (530 \$) dollars par mois pour l'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable.

D'autoriser monsieur Benoît Grimard signer tous les documents pour donner effet à cette résolution.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Ghislaine Pomerleau, mairesse ouvre la période de questions à 20 h 07 pour se terminer à 20 h 20.

6. GESTION FINANCIÈRE

2023-204

6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

202300730 (I)	CAISSE DESJARDINS DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR	24 217,02 \$
202300731 (I)	REVENU QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	509,99 \$
202300732 (I)	Retraite Québec	REMISES DE L'EMPLOYEUR	989,92 \$
202300733 (I)	Fonds de solidarité FTQ	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 435,80 \$
202300734 (I)	SECTION LOCALE 5172	REMISES DE L'EMPLOYEUR	447,55 \$
202300735 (I)	SINTRA INC.	DÉCOMPTE NO 20 FINAL-RÉSO	8 269,33 \$
202300736 (I)		CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
202300737 (I)	SECTION LOCALE 5172	REMISES EMP 13010 9341 RP	227,68 \$
202300738 (I)	CAISSE DESJARDINS DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR	17 692,65 \$
202300739 (I)	Fonds de solidarité FTQ	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 486,27 \$
202300740 (I)	SECTION LOCALE 5172	REMISES DE L'EMPLOYEUR	216,95 \$
202300741 (I)	Retraite Québec	REMISES DE L'EMPLOYEUR	989,92 \$
202300742 (I)	REVENU QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	502,49 \$
202300743 (I)	LOBLAWS INC.	CC ACHATS CANTINE 07/09	237,54 \$



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

202300744 (I)	LOBLAWS INC.	CC ACHATS CANTINE 07/09 NON	26,94 \$
202300745 (I)	BELL CANADA	CC COMMUNICATION CELLULAIRE	1 139,77 \$
202300746 (I)	LOBLAWS INC.	CC ACHATS CANTINE 20/09	295,03 \$
202300747 (I)	LOBLAWS INC.	CC ACHATS CANTINE 20/09 NON	27,45 \$
202300748 (I)	POSTE	CC COURRIER RECOMMANDÉ	12,44 \$
202300749 (I)	MICROSOFT OFFICE	CC LOGICIEL BIBLIO 2023	125,32 \$
202300750 (I)	Amazon	CC CAMP DE JOUR	11,49 \$
202300751 (I)	LES ENT. CHARTIER	CC GRILLE FONTE DOM	101,27 \$
202300752 (C)	GLOBAL PAYMENT -		108,93 \$
202300753 (I)	GLOBAL PAYMENT -		108,93 \$
202300754 (C)	AMILIA	LOGICIEL CAMP DE JOUR	120,55 \$
202300755 (I)	AMILIA	LOGICIEL CAMP DE JOUR	114,17 \$
202300756 (I)	AMILIA	LOGICIEL CAMP DE JOUR	113,83 \$
202300757 (I)	DESJARDINS ASSURANCES	ASSURANCES COLLECTIVES	2 074,81 \$
202300759 (I)	SIMON FRANCHE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	174,38 \$
202300760 (I)	MRC DE MONTCALM	COURS EAU CANTIN TRAV	26 736,76 \$
202300761 (I)	PRODUITS SANY INC.	PRODUITS NETTOYANTS	198,41 \$
202300762 (I)	BELL CANADA	COMMUNICATION STATION	602,34 \$
202300763 (I)	FONDS DE L'INFORMATION	AVIS DE MUTATION	20,00 \$
202300764 (I)	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ AU PIED DU	6 680,68 \$
202300765 (I)	MARCHE DES RAPIDES	DÉPENSES TAXABLES	2 037,57 \$
202300766 (I)	EBI ENVIRONNEMENT INC.	SERVICE DÉCHET 8VC AOÛT 2023	17 866,88 \$
202300767 (I)	CODERRE O. & FILS /ST-	MEULE MÉTAL OUTIL	103,55 \$
202300768 (I)	J.P. RACETTE INC.	AMPOULES SORTIE URGENCE	5,66 \$
202300769 (I)	SINTRA INC.	PIERRES ENTRETIEN VOIRIE	511,48 \$
202300770 (I)	CLUB FADOQ LE SOLEIL	BILLETS 50E ANNIVERSAIRE DU	70,00 \$
202300771 (I)	SERGE DAIGLE ÉLECTR.	RÉPARATION COIN RIV. ROUGE	158,03 \$
202300772 (I)	TROPHÉES J.L.M.INC.(LES)	PLAQUETTE DIRECTEUR	26,06 \$
202300773 (I)	MUNICIPALITÉ DE SAINT-	INFIRMIÈRE RURALE - LOYER	319,08 \$
202300774 (I)	MUNICIPALITÉ ST-CHARLES-	QUOTE-PART SERVICE INCENDIE	13 134,00 \$
202300775 (I)	ORKIN Canada	PEST CONTRÔLE MENSUEL	88,60 \$
202300776 (I)	BÉLANGER SAUVE AVOCATS	DOSSIER CONSTRUCTION	4 372,67 \$
202300777 (I)	M. SERGE RIVEST	PRÉSENCE CCU	1 203,62 \$
202300778 (I)	DAVID GAUDET ÉLECTRE	TRAVAUX URGENCE POMPE	507,04 \$
202300779 (I)	XEROX CANADA LITÉE	FRAIS IMPRESSION AOÛT 2023	160,67 \$
202300780 (I)	M. CLAUDE BÉLISLE	FRAIS CONGRÈS FQM 2023	1 281,81 \$
202300781 (I)	JEAN BOURGEOIS	FRAIS CONGRÈS FQM 2023	1 260,11 \$
202300782 (I)	LIBRAIRIE MARTIN INC.	LIVRE	47,15 \$
202300783 (I)	GHISLAINE POMERLEAU	FRAIS CONGRÈS FQM 2023	1 578,74 \$
202300784 (I)	CONSTRUCTION MOKA INC.	DÉCOMPTE NO 5 LIBÉRATION	28 943,93 \$
202300785 (I)	MESSER	REPLISSAGE BOMBONNE	496,79 \$
202300786 (I)	PITNEY BOWES (location)	LOCATION TIMBREUSE JUILLET	43,91 \$
202300787 (I)	NORDIKEAU INC.	PRÉLÈVEMENT ANALYSES EAUX	8 048,25 \$
202300788 (I)	MINISTRE DES FINANCES	SERVICE SÛRETÉ DU QUÉBEC -	120 485,00 \$
202300789 (I)	Nathalie Lévesque	FRAIS DE DÉPLACEMENT	44,15 \$
202300790 (I)	LANAUBAC	LOCATION CONTENEUR GARAGE	4 258,44 \$
202300791 (I)	AUTOBUS GAUDREULT	SORTIE CAMP DE JOUR	1 816,61 \$
202300792 (I)	MUNICIPALITÉ DE SAINTE-	SOUPER SPECTACLE BILLETS	70,00 \$
202300793 (I)	ENTREPRISES MICHAEL	TRANSPORT DE ROCHES GARAGE	287,44 \$
202300794 (I)	SIMON FRANCHE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	28,45 \$
202300795 (I)	Location Mille Items	LOC MENS 2 TOILETTES 7/07 A	367,92 \$
202300796 (I)	COMAQ	INSCRIPTION RÈGLEMENT DE	586,37 \$



202300797 (I)	SERRURIER MRC MONTCALM	RÉPARATION PORTE ENTRÉE	141,36 \$
202300798 (I)	TENAQUIP LIMITED	PILE POUR LAMPE URGENCE	39,04 \$
202300799 (I)	HAMSTER	ÉTIQUETTES PERMIS ET TAPIS	583,35 \$
202300800 (I)	VILLEMAIRE CENTRE DE	CHANGEMENT POMPE JEUX	11 526,24 \$
202300801 (I)	LES ENTREPRISES RENE	NIVELEUSE POUR CONTRAT	1 293,47 \$
202300802 (I)	POITRAS ASPHALTE & DU	CONTRAT RAPIÉÇAGES	37 082,20 \$
202300803 (I)	Association Carrefour Famille	COMMANDITE JOURNAL	100,00 \$
202300804 (I)	9306-1380 QUÉBEC INC.	RÉFECTION ÉRABLES/DOMAINE	16 140,99 \$
202300805 (I)	GABRIELLE VEILLETTE	2 REMB. ACTIVITÉS HORS	110,00 \$
202300806 (I)	CHAUSSURES HUSKY LITÉE	Boîte pour Denis	330,80 \$
202300807 (I)	BLANKO	ALERTE CITOYENNES LICENCE	1 724,63 \$
202300808 (I)	LA SINFONIA DE	ACHAT DE BILLETS SOUPER-	525,00 \$
202300809 (I)	ONYX ENTRETIEN	1 MÉNAGE SOUS-SOL BUR MUN	74,73 \$
202300810 (I)	RICHARD PERRON	PRÉSENCE CCU 6 SEPT 2023	20,00 \$
202300811 (I)	TECH-MIX DIVISION BAUVAL	ASPHALTE FROIDE - GARAGE	344,38 \$
202300812 (I)	LUCIOLE	INTERNET CHALET 28/09 AU 27/10	421,59 \$
202300813 (I)	STÉPHANE LE BEAU	PANNEAU CIRCUIT LANAUDIÈRE	125,24 \$
202300814 (I)	EDUCAZOO INC.	ACTIVITÉS CAMP DE JOUR 3	494,39 \$
202300815 (I)	CONSTRUCTIONS VENNE ET	CONSTRUCTION CHALET	4 713,98 \$
202300816 (I)	AGRITEX ST-ROCH	ENTRETIEN TRACTEUR À GAZON	2 106,95 \$
202300817 (I)	OLIVIER GAGNON	PRÉSENCE CCU 6 SEPT 2023	20,00 \$
202300818 (I)	CAROLE PRÉVOST	TEMPS CANTINE DU 4 AU 23	747,25 \$
202300819 (I)	NUMERIQUE.CA	MAINTENANCE ERREURS 404	40,24 \$
202300820 (I)	MÉLANIE GAGNE	REMBOURSEMENT CELLULAIRE	189,14 \$
202300821 (I)	JEAN-CHARLES PRÉVOST	7 MÉNAGES DU CHALET LOISIRS	525,00 \$
202300822 (I)	3 FRÈRES ÉQUIPEMENTS	RÉPARATION PLAQUE VIBRANTE	195,37 \$
202300823 (I)	SYLVAIN LOYER	FRAIS CONGRÈS FQM 2023	1 162,07 \$
202300824 (I)	H2LAB	DERNIER TEST TERRE	521,99 \$
202300825 (I)		CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
202300826 (I)		CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
202300827 (I)	MYRIAM RICARD	REMB INSCRIPTION COURS	143,72 \$
		Total des dépenses	391 669,71 \$
		Salaires des employés	39 067,69 \$
		Salaires des élus	6 460,02 \$
		Total des salaires	45 527,71 \$
		Grand total	437 197,42 \$

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par des employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement numéro 2023-468. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 CM.

Il est proposé par monsieur Sylvain Loyer,
Appuyé par monsieur Claude Bélisle,

Et résolu :

Que le conseil municipal approuve la liste des comptes à payer du mois de septembre 2023 du numéro 202300730 à 202300827 au montant de 437 197,42 \$ en date du 5 octobre 2023.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10. LOISIRS ET CULTURE

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Ghislaine Pomerleau, mairesse ouvre la période de questions à 20 h 21 pour se terminer à 20 h 40.

2023-205 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par, appuyé par et résolu de lever la séance à 20 h 41.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Ghislaine Pomerleau, mairesse

Benôit Grimard, directeur
général et greffier-trésorier

Je, Ghislaine Pomerleau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ghislaine Pomerleau, mairesse